

SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE

LOIRE - PARC NATUREL DU PILAT



BULLETIN MUNICIPAL

É T É 2 0 0 1

Piraillasses, Piraillassons

Le 11 mars vous avez élu, au 1^{er} tour et largement l'intégralité de la liste que nous présentions à vos suffrages et nous vous en remercions. Nous vous remercions d'avoir renouvelé votre confiance aux onze membres de l'équipe précédente, preuve de votre satisfaction du travail accompli dans des conditions parfois difficiles par une équipe qui a su rester pragmatique et unie sur l'essentiel. Et nous vous remercions d'avoir brillamment élu les quatre nouveaux candidats qui vous étaient suggérés.

Soyez sûrs qu'ensemble nous ferons de notre mieux pour continuer à gérer notre commune dans le souci de l'intérêt de tous et en restant à l'écoute de chacun.

À cet effet, chaque fois que ce sera possible, nous vous consulterons sur les projets importants que nous aurons à gérer. D'autre part le maire et ses adjoints tiendront des permanences pour répondre à vos questions et écouter vos suggestions.

Nous comptons sur vous pour participer à tous les aspects de la vie de notre collectivité, pour aller ensemble vers un village plus agréable dans une communauté ouverte et tolérante.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

❁ Le mot du Maire	1
❁ Conseillers municipaux	2
❁ Employés communaux	3
❁ Finances communales	4
❁ Éclairage public	4
❁ Inforoutes de l'Ardèche	5
❁ Collecte sélective	5
❁ Communauté de Communes	6
❁ Vie pratique	7
❁ Vacances scolaires	7
❁ Naissances	8
❁ Mariages	9
❁ Décès	10
❁ Maison paroissiale	11
❁ La Condamine	12
❁ L'École	13
❁ Maison de retraite	14
❁ Portage des repas	14
❁ Libre parole aux Associations	
❖ Syndicat d'initiative	15
❖ Cinéma	15
❖ Sou des écoles	15
❖ Espace Déôme	16
❖ Union musicale	17
❖ Ateliers Liberté	18
❖ Club Joie de Vivre	18
❖ ADMR	19
❖ CLSH	19
❖ Boule du Ternay	19
❖ Dynamique pirailssonne	20
❖ Sporting Club Pirailsson	20
❖ Cercle Jeanne d'Arc	20
❖ Karaté Club	21
❖ Tennis Club Pirailsson	21
❖ Bibliothèque municipale	21
❖ Anciens prisonniers	22
❖ Anciens d'AFN	22
❖ Amis du Val du Ternay	22
❖ Radio piraillassons	23
❖ Les classes en 5 et 0	23/24

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

**Du mardi au vendredi : de 9 h à 11 h 30 et
de 13 h 30 à 15 h 30**

Le samedi de 9 h à 11 h

Permanence du Maire : mardi de 10 h 30 à 12 h et sur r.d.v.

Tél. 04 77 51 51 11

NUMÉROS À RETENIR

Mairie : Tél. 04 77 51 51 11

Fax 04 77 51 50 79

Pompiers : 18

Médecins : 04 77 51 56 55

C.H. Annonay : 04 75 67 35 00

Urgences : 04 75 33 33 33

Pharmacie : 04 77 51 51 69

Poste : 04 77 51 52 74

Culte catholique : 04 77 39 63 40

Syndicat d'Initiative : 04 77 51 51 11

VOUS TROUVEREZ dans ce bulletin la présentation des différentes commissions municipales, ainsi que les représentants aux différents organismes extra-municipaux. Pour cette première année de mandat nous terminons les projets en cours :

– **salle de spectacle et de cinéma.**

La gestion du cinéma sera assurée par une nouvelle association pirailonne « Ciné molette ».

– **Aménagement du quartier du Faubourg.**

Après le renforcement du réseau d'eau potable, séparation des eaux usées pluviales, les travaux se terminent par la réfection de la chaussée et des parkings, avec aménagement de l'espace public. Le marché pourra bientôt reprendre sur la place qui porte son nom. Je voudrais en profiter pour remercier les riverains de la rue du Faubourg pour leur compréhension et leur patience face aux difficultés passagères engendrées par ces travaux importants.

– **Lancement du centre de communication avec les Inforoutes de l'Ardèche** et embauche d'un emploi jeune.

Pour les projets à court terme :

– **aménagement de la maison des Associations** qui comprendra la bibliothèque, l'accueil du Syndicat d'Initiative, le centre de communication, un local pour les assistantes maternelles et des salles de rencontre pour toutes les associations de la commune.

– **Espace multi-loisirs** sur un terrain nouvellement acquis par la commune au Pré Battoir, avec espace multi-sports, coin pique-nique, promenades, terrain de pétanque, etc.

– **Élargissement de la Montée des Fabriques** pour faciliter l'accès à

la salle des fêtes et de spectacle.

– **Réalisation du lotissement de la Bégude** constitué d'une dizaine de lots allant de 1000 à 1500 m².

– **Assainissement Montée des Fabriques.**

– **Construction de terrain de tennis**, pour permettre au club pirailon de pratiquer dans de bonnes conditions. Actuellement, les compétitions du club ont lieu chez nos voisins de St Appolinar d faute de terrain homologué.

À long terme et en fonction des finances communales il nous faudra fixer des objectifs :

– équipement en zone constructible des terrains communaux du Pré Battoir : logements collectifs et individuels.

– Réaménagement du centre du village Place Louis Bancel et Place de la Mairie.

– Poursuite de la rénovation de nos réseaux d'assainissement.

– Remplacement de la station d'épuration.

– Rénovation de la mairie, etc.

Vous trouverez dans ce bulletin la présentation des activités des différentes associations de St Julien. Ces associations multiples et variées font la force de notre village, mais il reste encore beaucoup à faire pour le rendre toujours plus accueillant, dynamique et agréable. La communication municipale devra dans les années à venir tenir une grande place, afin d'impliquer plus et mieux la population pirailonne dans la vie communale.

Il me reste pour conclure à remercier tous ceux qui, par le concours qu'ils y ont apporté, ont permis la réalisation de ce bulletin.

Votre Maire,
FRANÇOIS TIOLLIER

Je vous présente le premier bulletin municipal de la nouvelle équipe renouvelée en mars dernier. Nous sommes maintenant bien en place pour être encore plus proches et à l'écoute de la population. Quatre adjoints et une conseillère municipale déléguée, avec des délégations bien précises m'assistent dans cette tâche.

Conseil municipal de Saint-Julien

Maire

François TIOLLIER

Permanences :

les mardis de 10 h 30 à 12 h
et sur rendez-vous

Adjoins

Pierre BONNARD
Pierre SCHMELZLE
Claude RAGONNEAU
Paul THIOLLIÈRE

Permanences des adjoints :
sur rendez-vous

Conseillers

Jean-Louis BARIOT
André LACHAL
Bernard VERNEY
Marcelle GAMET
Guy JURDYC
Jean-Michel COFFY
Marie-Agnès DEGRAIX
Josette OSTERNAUD
Brigitte BARRALLON
Jean SAUZÉAT

Commissions municipales

COMMISSION DES FINANCES,
DE L'ÉCONOMIE DU COMMERCE
ET DE L'ARTISANAT

Adjoint délégué : Pierre SCHMELZLE

Membres : Jean-Louis BARIOT, Pierre BONNARD, André LACHAL,
Claude RAGONNEAU, Paul THIOLLIÈRE

COMMISSION VOIRIE,
EAU-ASSAINISSEMENT,
URBANISME ET LOGEMENT

Adjoint délégué : Pierre BONNARD

Membres : Jean-Louis BARIOT, Jean-Michel COFFY, Guy JURDYC,
André LACHAL, Josette OSTERNAUD, Jean SAUZÉAT

COMMISSION ÉLECTRICITÉ
ÉCLAIRAGE PUBLIC,
FLEURISSEMENT,
BÂTIMENTS COMMUNAUX

Adjoint délégué : Claude RAGONNEAU

Membres : Brigitte BARRALLON, Guy JURDYC,
André LACHAL, Jean SAUZÉAT,
Bernard VERNEY

COMMISSION RELATIONS
PUBLIQUES, PRESSE ET CULTURE,
BULLETIN MUNICIPAL

Adjoint délégué : Paul THIOLLIÈRE

Membre : Brigitte BARRALLON, Marie-Agnès DEGRAIX, Marcelle GAMET,
Josette OSTERNAUD, Pierre SCHMELZLE

COMMISSION ANIMATIONS,
SPORT, TOURISME ET JEUNES,
ASSOCIATIONS

Adjoint délégué : Pierre BONNARD

Membres : Jean-Michel COFFY, Marie-Agnès DEGRAIX, Marcelle GAMET,
Guy JURDYC, Claude RAGONNEAU, Pierre SCHMELZLE.

COMMISSION SCOLAIRE

Membres : Jean-Michel COFFY, Pierre SCHMELZLE.

COMMISSION DES MARCHÉS

Président : François TIOLLIER

Suppléant : Claude RAGONNEAU

Membres titulaires : Pierre BONNARD, Guy JURDYC, Paul THIOLLIÈRE
Membres suppléants : André LACHAL, Bernard VERNEY, Jean SAUZÉAT.

Délégations dans les organismes extérieurs

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Président : François TIOLLIER

Vice-Président : Josette OSTERNAUD

Membres : Jean-Louis BARIOT, Marcelle GAMET, Jean-Michel COFFY

CENTRE NATIONAL
D'AIDE SOCIALE (CNAS)

Titulaire : François TIOLLIER

Suppléant : Paul THIOLLIÈRE

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE LA DÉÔME

Titulaires : François TIOLLIER, Pierre SCHMELZLE, Paul THIOLLIÈRE,
Claude RAGONNEAU

Suppléants : Pierre BONNARD, Jean-Louis BARIOT, André LACHAL,
Bernard VERNEY

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA MAISON DE RETRAITE

Josette OSTERNAUD,
Pierre SCHMELZLE

ESPACE DÉÔME

Marie-Agnès DEGRAIX, Brigitte BARRALLON

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE LA VALLÉE DE LA DEUME (SIVD)

Jean-Michel COFFY,
Pierre BONNARD

SIVU TERNAY DEUME

Titulaires : Claude RAGONNEAU, Pierre BONNARD
Suppléants : Jean SAUZÉAT, Marcelle GAMET

SYNDICAT MIXTE
DU PARC DU PILAT

Titulaire : Pierre SCHMELZLE
Suppléant : Paul THIOLLIÈRE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ÉNERGIES DE LA LOIRE (SIEL)

Titulaire : Claude RAGONNEAU
Suppléant : Jean SAUZÉAT

SYNDICAT POUR LA RÉVISION DU
SCHÉMA DIRECTEUR DU BASSIN
D'ANNONAY (SDAU)

Titulaires : François TIOLLIER, Paul THIOLLIÈRE
Suppléants : Bernard VERNEY, Guy JURDYC

INFOROUTES DE L'ARDÈCHE

Titulaire : Marie-Agnès DEGRAIX
Suppléant : Pierre SCHMELZLE

SYNDICAT D'INITIATIVE
DU VAL DU TERNAY

Brigitte BARRALLON, Marcelle GAMET, Guy JURDYC,
Claude RAGONNEAU, Paul THIOLLIÈRE, Bernard VERNEY

Les employés communaux

Voici donc ci-contre la structure de la fourmilière qui travaille pour la commune, c'est-à-dire pour nous tous.

Chacun de ces employés réalise ces petites tâches quotidiennes parfois ingrates, souvent méconnues, qui font que la vie de notre commune se déroule dans de bonnes conditions.

Comme la femme au foyer, encore souvent considérée comme inactive, ce sont eux l'intendance, rouage ignoré mais indispensable qui mérite toute notre considération.

C'est pourquoi je demande à tous et à chacun de prêter une attention quotidienne à nos espaces publics en s'interdisant toute « incivilité » : déposer une canette ou un papier gras dans les containers et poubelles prévues à cet effet, respecter les plantations... sont des gestes simples qui font partie du minimum pour assurer une ambiance sympathique basée sur le respect des autres.

PAUL THIOLLIÈRE

Service Administratif

Eliane Martin, *Secrétaire de Mairie*
Marie-Claire Bruyère, *Agent administratif qualifié*

Service Technique

Christian Dorel, *Agent technique principal*
Laurent Richard, *Agent d'entretien qualifié*
Jean-Paul Geaunyon, *Agent d'entretien*
Bernard Escoffier, *CEC* entretien-rénovation des bâtiments*
Christiane Souvignet, *Agent d'entretien (nettoyage salle des fêtes, aide surveillance cantine)*

Service Ecole - Cantine - CLSH*

Yvette Grenier, *ATSEM*, Responsable animation CLSH (cantine + garderie périscolaire) + ménage Mairie*
Magali Cancade, *ATSEM, Aide maternelle + cantine + CLSH*
Monique Quiblier, *ATSEM, Aide maternelle*
Emmanuel Delorme, *Emploi jeune: Inforoutes de l'Ardèche*

*CEC : Contrat Emploi Consolidé

*CLSH : Centre de Loisirs Sans Hébergement

*ATSEM : Agent Territorial Spécialisé Ecole Maternelle

Finances Communales 2001

Les tableaux et les graphiques sont très souvent incompréhensibles et tiennent beaucoup de place aussi vais-je m'efforcer de m'en passer pour vous donner quelques informations claires et utiles sur l'état des finances communales. Ensuite ce que nous allons engager dans l'année qui vient.

État des finances communales :

Cette analyse est faite à partir des chiffres et des commentaires fournis par le percepteur du canton qui est notre trésorier payeur et, à ce titre, le mieux placé pour porter un jugement sur nos finances.

Tout d'abord, situons l'endettement de la commune. Au 31/12/2000, il s'élevait à 2798 F/habitant. Ce chiffre est à comparer à la moyenne des communes de 700 à 2000 habitants qui est de 4071 F/habitant. St-Julien est donc bien moins endettée que les communes de sa taille.

Le remboursement des emprunts y est cependant comparable aux autres (684 F par an et par habitant chez nous par rapport à 721 pour la moyenne) car un emprunt important va venir à échéance début 2002. Ce sont un peu plus de 400 000 F par an que nous n'aurons plus à verser et qui pourront être consacrés à des investissements nouveaux. Si ceux-ci font l'objet du taux moyen de subvention de notre commune (40%) ce seront alors près de 750 000 F de réalisations annuelles qui seront possibles sans avoir besoin de faire appel à des entrées supplémentaires par l'impôt ou les emprunts.

Cette situation favorable était prévisible et nous l'avons préparée lors du dernier mandat où :

- le recours à l'emprunt à été limité au strict nécessaire,

- la gestion d'une forte capacité d'auto-financement et d'une bonne trésorerie nous a permis de financer une partie de nos travaux,
- tous les investissements réalisés ont fait l'objet de subventions.

Budget primitif 2001 :

Le budget de fonctionnement est en légère augmentation (3%) par rapport à 2000 ; un tiers est consacré aux charges de personnel. Le financement est assuré principalement par les impôts et taxes pour 50% et les dotations d'État pour 40%.

Les principaux investissements de cette année concerneront l'aménagement du faubourg et la fin de l'équipement de la salle de spectacle avec les réfections du chauffage et de la détection sécurité pour l'ensemble du bâtiment.

Pour la réalisation du lotissement de la Bégude nous avons prévu 1.7 million de francs d'équipement qui seront financés par une subvention de 180 000 F et la vente des terrains.

Lors du vote du budget, le conseil municipal se prononce sur les taux des taxes locales (habitation, foncier bâti et foncier non bâti), sur le prix de l'eau et de l'assainissement ainsi que sur les droit de branchements. Une fois de plus ceux-ci ont été maintenus au niveau de l'année précédente.

PIERRE SCHMELZLE

Éclairage public

Comme vous avez pu le constater, des travaux ont débuté à La Condamine, l'EDF ayant besoin de renforcer son réseau BT (Basse Tension) dans ce secteur, ainsi que dans le quartier Peyronnet. La commune en profite pour apporter une amélioration dans son

éclairage public en mettant en souterrain ses réseaux. Ceci permettra de supprimer tous les poteaux en béton et en bois et donnera ainsi un meilleur aspect esthétique à notre entrée de village.

Dans le quartier du faubourg les mêmes travaux sont entrepris avec la pose de lanternes. Bien sûr tout cela a un coût, dont voici ci-contre le détail :

Ces travaux dureront environ 3 mois. Ils risquent d'occasionner certaines nuisances pour les riverains pendant cette période.

Pour tout problème ou anomalie que vous pourrez remarquer sur l'éclairage public, nous vous remercions de le signaler en Mairie. Merci de votre coopération.

LE RESPONSABLE

	MONTANT	PART COMMUNE	PART SUBVENTION
Travaux EDF BT	1 083 646 F	0 F	1 083 646 F (EDF)
Dissimulation réseaux Faubourg	198 000 F	59 400 F	138 600 F (SIEL)
Dissimulation réseaux Peyronnet/Condamine	558 000 F	334 800 F	223 200 F (SIEL)
Éclairage public luminaires/lampadaires	601 066 F	360 645 F	240 421 F (SIEL)
Total travaux	2 440 712 F	754 845 F	1 685 867 F

Le SIVU des inforoutes de l'Ardèche

Quelques repères :

- Fin 1994, le gouvernement publie un appel à projets pour des expérimentations sur le thème des autoroutes de l'information.
- En 1995, le projet lancé par Jacques Dondoux et Maurice Quinkal, maires de Saint-Agrève et de Vion est retenu par le comité interministériel.
- Le 5 novembre 1995, les statuts du Syndicat Mixte Intercommunal à Vocation Unique, reçoivent l'aval de l'Etat.
- En 1997, la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale) et l'Union Européenne se joignent aux deux premiers partenaires (Le Conseil Général de l'Ardèche et France Télécom) pour le financement du projet.
- En mars 2001, 218 communes sont adhérentes. Elles représentent 3 départements (l'Ardèche, la Drôme et la Loire) et 235 000 habitants.
- Le président du SIVU est Jacques Dondoux, ancien directeur général de l'administration des Télécommunications, vice-président du Conseil Général de l'Ardèche et maire de Saint-Agrève.

La mission du Syndicat Mixte à Vocation Unique est de mettre les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (N.T.I.C.) au service du développement local afin que les habitants des territoires ruraux bénéficient au même titre que les citoyens de ces NTIC. Un des axes prioritaires a été l'éducation avec l'équipement en matériel d'une école primaire par commune et la formation des instituteurs.

Il est à noter que les habitants de toute commune adhérente bénéficient de tarifs préférentiels pour l'abonnement à Internet par « Inforoutes de l'Ardèche ».

Les enjeux sont donc de maintenir sur place les populations en les aidant à redéployer et à moderniser leurs activités et de valoriser l'éducation des enfants.

À Saint-Julien-Molin-Molette :

Le 4 mars 1998, la Commune de St-Julien-Molin-Molette a été la première hors département de l'Ardèche à adhérer au SIVU. Elle s'acquiesce d'une cotisation annuelle de quatre francs par habitant, en échange de quoi l'école communale a reçu son ordinateur multimédia, son personnel a été formé et elle dispose d'une adresse *e-mail* pour que les enfants communiquent par messagerie électronique avec d'autres écoliers dans le monde ([Ecole.Publique.St.Julien.Molin.Molette@inforoutes-ardeche.fr](mailto:St.Julien.Molin.Molette@inforoutes-ardeche.fr)) comme bon nombre d'adultes le font aujourd'hui à titre personnel ou professionnel.

En 2000, la commune a fait acte de candidature pour accueillir un Centre de Communication. Ce projet a été accepté, il est en cours de réalisation (juin 2001). Ce sera une salle équipée en ordinateurs ouverte au public où l'on pourra, moyennant une participation, utiliser des logiciels de bureautique (Excel, Word), se connecter à Internet, ou encore consulter des CD-Rom. Pour ces centres de communication, l'investissement en matériel est réalisé par le SIVU, la gestion et l'animation en sont confiées à la commune d'accueil. Sur St-Julien, ce centre trouvera sa place dans une salle de la Mairie et à

<http://www.inforoutes-ardeche.fr>

terme sera transféré dans la Maison des Associations (projet de réhabilitation de l'immeuble de l'ancienne cure). L'emploi jeune choisi pour l'animer aura aussi un rôle d'information et de formation ; des heures en soirée seront destinées à ceux qui désirent s'initier ou se perfectionner en informatique.

NB : *Inforoutes* est le néologisme québécois pour désigner les « autoroutes de l'information »

« **autoroutes de l'information** » : il s'agit de la mise en place au niveau mondial, d'un gigantesque réseau de télécommunications capable de transporter des milliers d'images vidéo, de sons et de données. Internet et les réseaux câblés constituent une ébauche des « autoroutes de l'information » ; ils devraient servir de colonne vertébrale au système.

Si vous naviguez sur le Web à l'adresse <http://www.inforoutes-ardeche.fr> et que vous tapez le nom de St-Julien-Molin-Molette vous découvrirez le site de St-Julien qui a été mis en page par l'association Radio Piraillons.

MARIE AGNÈS DEGRAIX
PIERRE SCHMELZLE

Au 1^{er} janvier 2001, il a déjà été collecté 43 tonnes d'emballages, 134 tonnes de journaux/magazines et 410 tonnes de verre. Bravo à tous.

L'engouement a dépassé nos prévisions les plus optimistes, et l'intérêt de chacun nous permet de penser que nous nous installons dans un système pérenne. Nous sommes conscients des difficultés techniques rencontrées sur les points recyclage, et nous nous efforçons de les régler une à une. Actuellement nous travaillons à réduire les délais de collecte afin de faire cesser tout débordement de conteneur, et garder ainsi des lieux propres et accueillants.

En cas de doute, n'hésitez pas à consulter les étiquettes placées sur les conteneurs et sur notre guide du tri (des exemplaires sont encore disponibles dans vos mairies). Et voici quelques petites astuces pour bien trier :

– Pour gagner de la place, vous pouvez

écraser les bouteilles plastiques.

– N'oubliez pas de mettre les bombes aérosols, les barquettes aluminium, les cannettes de boisson dans le conteneur « emballages » (jaune).

– Les cartonnettes (paquet de gâteaux, de céréales, pack de bière...) vont aussi dans le conteneur « emballage » (jaune).

– Les grands cartons (emballage de télévision, réfrigérateurs, aspirateur, barbecue...) ne pouvant pas rentrer dans les conteneurs doivent être amenés à la déchetterie située à St Marcel-lès-Annonay.*

– Il ne faut pas mettre de sacs plastiques (sacs poubelle, sacs de magasin...) dans les conteneurs.

Félicitations encore à tous !

* Celle-ci est ouverte : le lundi et le mercredi de 8h à 12h et de 13h à 17h, et le samedi de 8h à 12h. Il faut obligatoirement prendre une autorisation à la Mairie avant de s'y rendre.

Bilan 2000 de la collecte sélective

Les responsables du SIVU Ternay-Deume tiennent à féliciter l'ensemble des habitants qui s'impliquent remarquablement bien dans la collecte sélective. Les résultats de cette première année de mise en place sont très encourageants : les erreurs de tri sont quasi inexistantes, les quantités collectées de bouteilles plastiques, de briques alimentaires, de verre et de journaux/magazines sont très importantes...

Communauté de Communes de la Déôme

Suite aux dernières élections municipales, chaque nouveau conseil a procédé à la désignation de ses délégués dans les organismes de coopération intercommunale. Ce fut en particulier le cas pour la Communauté de Communes (CC) de la Déôme dans notre canton.

Le nombre de délégués par commune varie en fonction de la population : 9 pour Bourg-Argental, 4 pour St-Julien-Molin-Molette, 4 pour St-Sauveur-en-Rue et 2 pour chacun des autres villages. Il avait été fixé ainsi dans les statuts lors de la constitution de cette communauté de manière à assurer une représentation des petites communes et à ne pas donner la majorité au seul chef-lieu de canton. La

liste des titulaires et suppléants est jointe (voir encadré).

Le Conseil Communautaire ainsi formé a procédé le 29 mars 2001 à l'élection de :

- son président : Dr BONNE,
- ses vice-présidents : MM. FAURIE, FECHNER, SCHMELZLE, CADE, COILLET, ARNAUD,
- son bureau qui sera constitué de l'ensemble des maires et vice-présidents.

LISTE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA DÉÔME

	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
THÉLIS-LA-COMBE	Jacques PHILIPPINE Philippe GRANJON	Emmanuel RICHARD Marylin RICHARD
ST-SAUVEUR	Charles-Erick BARRALON Jean-François CHARROIN Marius FAURIE Marc BARRALON	Pierre ROUX Denise CARROT Joseph PERRET Florence ORIOL
COLOMBIER	Auguste COMBE Pierre VALLOT	Bernard ORIOL Michel CELLARD
LA VERSANNE	André GEOURJON Gilles FECHNER	Jean-Claude BARRALON Martine BARRALON
ST-JULIEN-M-M	François TIOLLIER Pierre SCHMELZLE Paul THIOLLIÈRE Claude RAGONNEAU	Pierre BONNARD Jean-Louis BARIOT André LACHAL Bernard VERNEY
BURDIGNES	Bruno CADE Jean-Yves LEVEQUE	Corinne FANTIN Thierry BALLANDRAUD
BOURG-ARGENTAL	Bernard BONNE Maurice BERNE Bruno DESPINASSE Pierre TARDY Gérard COILLET Jean BADOL Régis ARNAUD Christine BASTY Olivier DESMARTIN	Elisabeth BARATTER Camille SAUVIGNET Hervé ARNAUD Marie-Josée FERRIER Agnès NICOD Patricia DUMAS Marc FILHOL Louis ROBERT Paul BOYET
GRAIX	Joseph GIRAUDET Pascal MARTEL	Marcel BERNE Mireille JAMET

La principale compétence de la CC de la Déôme est l'Économie qui se décline dans les activités industrielles, artisanales, commerciales, agricoles et touristiques. Pour assurer cette mission de développement la CC s'est dotée dès sa création de trois commissions :

- Industrie, Artisanat, Commerce
- Agriculture
- Tourisme

La future disparition du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) Ternay Deume qui s'occupe des ordures ménagères aura pour conséquence une compétence supplémentaire pour notre CC et donc une commission supplémentaire à venir.

Sur proposition du Président, les fonctions suivantes ont été déléguées aux vice-présidents :

- Marius FAURIE : Tourisme et Loisirs
- Gilles FECHNER : Agriculture et Environnement
- Pierre SCHMELZLE : Industrie
- Bruno CADE : Finances et Administration générale
- Gérard COILLET : Déchets et Ordures Ménagères
- Régis ARNAUD : Artisanat, Commerce

Si vous avez un projet à caractère économique, les délégués de la commune sont à votre écoute. Vous pouvez aussi prendre des renseignements auprès du secrétariat de la Communauté de Communes de la Déôme, demandez :

Mme MARCON au 04 77 39 69 21.

Renseignements utiles

Nature de la pièce désirée	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Extrait d'acte de naissance	À la mairie du lieu de naissance	Indiquer : nom, prénoms, date de naissance	Gratuit ⁽¹⁾
Extrait d'acte de mariage	À la mairie du lieu de mariage	Indiquer : nom, prénoms, date du mariage	Gratuit ⁽¹⁾
Extrait d'acte de décès	À la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt	Indiquer : nom, prénoms, date de décès	Gratuit ⁽¹⁾
Fiche d'état civil	supprimée, remplacée par photocopie du livret de famille ou d'une pièce d'identité		Gratuit ⁽¹⁾
Carte d'identité (valable 10 ans) délai d'obtention : 2 mois environ	Mairie du domicile	2 photographies récentes non découpées, extrait d'acte de naissance, 1 justificatif de domicile, prise d'empreinte <i>Compte-tenu de l'augmentation sensible des délais d'attente pour l'obtention de la Carte nationale d'identité, il est conseillé de déposer le dossier de demande longtemps à l'avance en cas de besoins impérieux (départ à l'étranger, examens...)</i>	Gratuit
Passeport (valable 10 ans) délai d'obtention : 15 jours environ	Mairie du domicile	2 photographies récentes, 1 timbre fiscal de 400 F, justificatif de domicile, carte d'identité, livret de famille	400 F
Duplicata livret de famille	Mairie du lieu de mariage		
Copie conforme	Mairie du domicile	Présenter l'original et la copie	Gratuit
Législation de signature		Apposer la signature à la mairie	Gratuit
Autorisation de sortie du territoire	Mairie du domicile	Carte d'identité du mineur et livret de famille	Gratuit

(1) : joindre une enveloppe timbrée pour envoi par correspondance

Vacances scolaires pour 2001/2002

(Arrêté du 2811.00, Journal Officiel du 06.12.2000)

Rentrée scolaire des enseignants (pour les trois zones)

lundi 3 septembre 2001

Rentrée scolaire des élèves des collèges et lycées (pour les trois zones) :

mercredi 5 septembre 2001

Rentrée scolaire des élèves des écoles (pour les trois zones) :

jeudi 6 septembre 2001

Toussaint (pour les trois zones) :

samedi 27 octobre 2001 – lundi 5 novembre 2001

Noël (pour les trois zones) :

samedi 22 décembre 2001 – lundi 7 janvier 2002

Hiver :

Zone A : samedi 9 février 2002 – lundi 25 février 2002

Zone B : samedi 2 février 2002 – lundi 18 février 2002

Zone C : samedi 16 février 2002 – lundi 4 mars 2002

Printemps :

Zone A : samedi 6 avril 2002 – lundi 22 avril 2002

Zone B : samedi 30 mars 2002 – lundi 15 avril 2002

Zone C : samedi 13 avril 2002 – lundi 29 avril 2002

Début des vacances d'été :

samedi 29 juin 2002

Rappel

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances, ainsi que des véhicules, doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces lieux privés, tels que ceux provenant d'appareils diffusant de la musique, d'appareils audio-visuels, d'instruments de musique, d'appareils ménagers, ainsi que ceux résultant de la pratique ou de comportements non adaptés à ces lieux.

Naturellement, tout ça va sans dire, mais...

AVIS DU MAIRE

Avis aux débitants de boissons et aux associations

Les demandes de prolongation d'ouverture d'un débit de boissons ou d'ouverture d'un débit exceptionnel et temporaire de boissons (buvette) devront parvenir en mairie quinze jours au moins avant la date prévue de la manifestation.

Toute demande parvenue hors délai ne sera pas acceptée.

Naissances

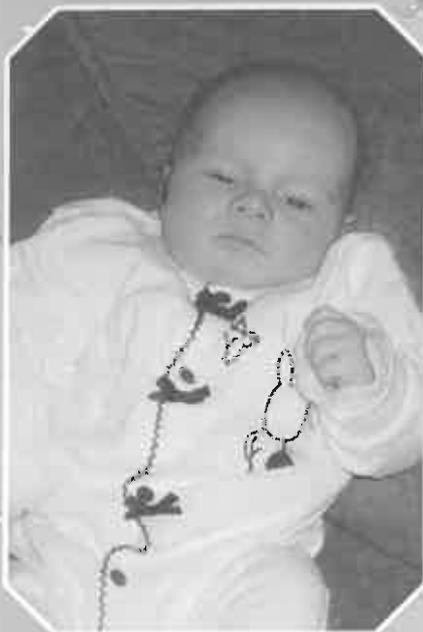


Sam

TARY Sam, Né le 22 février 2000 à ST-PRIEST-EN-JAREZ (Loire)
VATINEL Alex Georges Max, Né le 2 mars 2000 à ANNONAY (Ardèche)
BONNARD Lison, Née le 17 avril 2000 à SAINTE-COLOMBE (Rhône)
RIFFARD Eva, Née le 19 avril 2000 à SAINT-ETIENNE (Loire)
GAULIN Océane Angélique Miguel, Née le 24 mai 2000 à SAINT-ETIENNE (Loire)
GAUDIN Audrey, Née le 10 août 2000 à SAINT-ETIENNE (Loire)
VALLET Donovan Georges Marcel, Né le 2 octobre 2000 à ANNONAY (Ardèche)
FAYARD Alban David Nathan, Né le 24 octobre 2000 à ANNONAY (Ardèche)
BRUNON Maxime, Né le 14 novembre 2000 à SAINT-ETIENNE (Loire)
MERHOUNI Manon Françoise Murielle, Née le 29 novembre 2000 à ANNONAY (Ardèche)



Lison



Paolo



Donovan



Océane



Eva



Alban

**Max et
Magali**



Maxime

**Philippe
et Cécile**



**Damien et
Ewelina**



**Christophe
et Béatrice**



Raphaël et Sandrine



Mariages

OSTERNAUD Philippe et RANDOL Cécile Roselyne, le 1^{er} juillet 2000

VATINEL Max Louis Marc et BRUYÈRE Magali Marie-Ange, le 15 juillet 2000

GROS Christophe André Maurice et CANCADE Béatrice Marcelle Marie-Paule, le 5 août 2000

SAGE Damien Michel et GWOZDZ Ewelina, le 12 août 2000

ZINNI Raphaël Paul et VACHER Sandrine Marie Josiane, le 23 septembre 2000

HALM Marc Jean et SCHMELZLE Fabienne Anne-Marie Marcelle, le 4 novembre 2000

Décès

(de fin novembre 1999
à fin décembre 2000)

- DOURIN Alain Roger**, le 30 novembre 1999, âgé de 44 ans, époux de Jacqueline Germaine Claude GOUPIL, domicilié à St-Julien-Molin-Molette, 1 Grand Place
- MOUNIER Julienne Suzanne**, le 7 décembre 1999, âgée de 74 ans, veuve de Fernand Joseph LINOSSIER, domiciliée à Bourg-Argental, Boulevard Girodet
- RICHARD Jeanne Marie Angustine**, le 11 décembre 1999, âgée de 87 ans, veuve d'Antonin Jean BERTAIL, domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, *Maison de Retraite*
- POULENARD Marie Louise Reine**, le 6 janvier 2000, âgée de 88 ans, célibataire, domiciliée à St-Marcel-Les-Annonay, « le Moulin du Roy »
- FRAISSE Marie Mélanie Sophie**, le 7 janvier 2000, âgée de 90 ans, veuve d'Antoine Victor JACQUIER, domiciliée à Andance, « Cueil »
- CANCADE Rosalie Victorine**, le 5 janvier 2000, âgée de 79 ans, veuve de Jules Henri CATINON, domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, Pré-Martin
- CURSOUX Marie Pauline**, le 3 février 2000, âgée de 92 ans, veuve de Jean Baptiste BASTIE, domiciliée à Graix, « La Batterie »
- MARSOT Marie Marguerite Jeanne**, le 25 février 2000, âgée de 97 ans, veuve de François Joseph FAURE, Domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, « Lyponne »
- BATHIAS Francine**, le 26 mars 2000, âgée de 89 ans, veuve de Jean Marius SOYÈRE, domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, *Maison de Retraite*
- CORNILLON Elise Pauline Angustine**, le 8 avril 2000, âgée de 88 ans, épouse de Michel Eugène LINOSIER, domiciliée à Peyraud, route nationale
- VALLAT Blandine Germaine**, le 8 avril 2000, âgée de 81 ans, épouse de Marcel Régis ROCHE, domiciliée à St-Régis-du-Coin, « la Chapelle »
- GIACONE Michel**, le 11 avril 2000, âgé de 78 ans, veuf de Ginette Emilienne PARRIAUX, domicilié à St-Julien-Molin-Molette, HLM le Faubourg
- MONNIER Juliette Maria**, le 13 avril 2000, âgée de 83 ans, veuve de René Jean RIFFARD, domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, *Maison de Retraite*
- MIETKIEWSKA Léokadia**, le 15 avril 2000, âgée de 85 ans, veuve d'André Constant VEILLARD, domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, *Maison de Retraite*
- ODOUARD Joseph Jules Claudius**, le 16 avril 2000, âgé de 86 ans, époux de Marthe Juliette LYVERSSAIN, Domicilié à St-Julien-Molin-Molette, 10 rue du Mas
- ORIOU Jean Marie**, le 25 avril 2000, âgé de 94 ans, veuf de Marie Antonia FARIZON, Domicilié à St-Julien-Molin-Molette, *Maison de Retraite*
- COSTE Jean Antoine Anatole**, le 28 avril 2000, âgé de 76 ans, célibataire, Domicilié à St-Julien-Molin-Molette, « la Pourretièrè »
- FÉASSON Alphonse Joseph**, le 16 juillet 2000, âgé de 93 ans, veuf de Marguerite Rosine ROBERT, domicilié à St-Marcel-Les-Annonay, « la Garinière »
- CELLARD Marthe Antoinette Rose**, le 21 juillet 2000, âgée de 92 ans, épouse de Marius VERNEY, domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, 5 Montée de Drevard
- SIBUET Anna Claudine**, le 1^{er} août 2000, âgée de 88 ans, épouse de Henri Laurent Marie MISERY, domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, *Maison de Retraite*
- VERNEY Yvonne Marie**, le 3 août 2000, âgée de 84 ans, veuve de Paul Alexandre CHANTELOUVE, domiciliée à Maclas, route de Pélussin
- VANEL Jeanne Marie Philomène**, le 20 août 2000, âgée de 86 ans, veuve de Paul Joseph GIRODET, Domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, *Maison de Retraite*
- AKRICHI Frédéric**, le 25 août 2000, âgé de 27 ans, célibataire, domicilié à St-Julien-Molin-Molette, 15 rue du Faubourg
- SAGE Denise Jeanne Joséphine**, le 3 septembre 2000, âgée de 70 ans, veuve d'André CATHAUD, Domiciliée à St-Julien-Molin-Molette 33 avenue de Colombier
- BOUILHOL Gilbert André Francisque**, le 7 novembre 2000, âgé de 59 ans, célibataire, domicilié à St-Julien-Molin-Molette, 3 rue du Plateau Marchand
- De BERCHEM Jeanne Marie Joséphine**, le 25 novembre 2000, âgée de 74 ans, épouse de Pierre Louis Maurice JACQUES, domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, 5 impasse St-Joseph
- LACHAL Marie Victorine Juliette**, le 29 novembre 2000, âgée de 99 ans, veuve de Joseph FLACHER domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, *Maison de Retraite*
- BANCEL Marie Antoinette Jeanne Colombe**, le 8 décembre 2000, âgée de 78 ans, veuve de Marcel Henri Joannès Jules GATTET, domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, 2 rue de la Condamine



Maison paroissiale

Comment l'ancienne mairie après avoir été un local qui a accueilli plusieurs associations devient-elle une maison paroissiale ? Tout simplement du projet de l'ancienne municipalité d'aménager réellement un bâtiment qui serait une maison des associations.

C'est-à-dire d'une volonté de regrouper sous un même toit, le Syndicat d'initiatives, la Bibliothèque, le futur centre de communication en lien avec le SIVU des Inforoutes de l'Ardèche, des salles de réunion pour les différentes associations, un hall d'exposition...

D'où la nécessité de transférer l'ancienne cure afin de réhabiliter l'immeuble dans son ensemble.

Il se trouve par ailleurs que l'ancienne et très vaste cure ne correspondait plus aux besoins réels de la communauté paroissiale.

Une petite rétrospectives s'impose ici. C'est lors de la fête de la Pentecôte 1999, selon les orientations diocésaines, qu'ont été fondées les 29 Paroisses Nouvelles qui constituent désormais le diocèse de Saint-Etienne (du même coup les 244 paroisses étaient supprimées et il s'ensuivait toute une restructuration).

C'est ainsi que les huit paroisses du canton de Bourg-Argental ont été renouvelées.

Elles sont regroupées maintenant en UNE SEULE Paroisse Nouvelle, baptisée le dimanche 3 octobre 1999 en l'église de Bourg-Argental, par l'évêque Pierre Joatton, du nom de **Saint-Régis d'Argental** dont le Saint Patron est Saint-Jean-François-Régis.

Il faut savoir que cette Nouvelle Paroisse Saint-Régis d'Argental s'articule tout de même autour de deux relais :

- Le relais Saint-Jean qui regroupe les trois clochers de Saint-Julien-Molin-Molette, Colombier-sous-Pilat et Graix
- et le relais Saint-François qui regroupe les 5 autres clochers de La Versanne, Thélis-la-Combe, Saint Sauveur-en-rue, Burdigues et Bourg-Argental.

Dans cet élan de renouveau, c'est l'ancienne mairie, à deux pas de l'église qui a été choisie pour être dorénavant la nouvelle « maison paroissiale ».

Elle a été entièrement rénovée. Elle abrite au rez-de-chaussée un salle pour les permanences et un bureau pour les prêtres,

à l'étage, une salle de catéchèse et une grande salle pouvant servir à des réunions, des célébrations et des réceptions.

Ce nouveau local a vu le jour grâce aux efforts conjugués de la Mairie et de la paroisse nouvelle.

La paroisse a fait appel à l'architecte Alain Coumert. Il a fait une proposition d'un projet d'aménagement de ce nouveau bâtiment.

Pierre Chabanne (Conseiller immobilier paroissial) et Maurice Bérard (Conseiller économique paroissial) ont donné leur avis expérimenté et approuvé la décision que soient prises en charge, par la paroisse nouvelle, toutes les fenêtres du 1^{er} étage.

La municipalité pour sa part a fait intervenir les entreprises Bernard (menuiserie), Maron (Chauffage et électricité) et Regeffe (cloisons et plâtrerie) qui ont travaillé chacune selon ses compétences.

Bernard Escoffier (employé municipal) a coordonné les travaux, posé le revêtement de sol, fait les peintures.

Enfin le dimanche 14 janvier 2001, on a pu inaugurer avec beaucoup de joie cette nouvelle maison.

Elle remplit ses fonctions depuis les vacances de la Toussaint 2000, période pendant laquelle s'est déroulé son véritable emménagement.

Il ne reste plus qu'à souhaiter que cette belle réalisation soit un lieu de proximité où des chrétiens accepteront d'être une présence de l'Eglise au service des personnes.

À noter :

Le samedi 30 juin dans la matinée, Mgr Joatton s'entretiendra avec les missionnaires du diocèse en congés, dans la maison paroissiale.

Ceci, dans le cadre plus ouvert, du week-end de fête des 30 juin et 1^{er} juillet où toute la Paroisse Saint-Régis d'Argental accueillent les missionnaires diocésains qui d'ordinaire sont éparpillés aux quatre coins de la planète.



Infos pratiques :

Une équipe-relais, constituée de 4 personnes, représente, concrétise et humanise notre relais Saint Jean. Ils sont l'église près de chez nous. Il s'agit de :

- Olivier Giraudet (laïc) de Graix
- Madeleine Chomienne (religieuse) de Colombier sous Pilat
- Edith Mathevet et Denise Sage (laïques) de St-Julien-Molin-Molette

Le curé de la Paroisse Saint-Régis-d'Argental (Philippe Chomat) assure une permanence à la Maison Paroissiale le dernier mardi de chaque mois de 9h30 à 11h00. Vous pouvez aussi le joindre au téléphone à ce moment-là au 04 77 51 52 85

Autres contacts :

- Madame Noëlle Moine assure des permanences tous les mardis de 9h30 à 11h00.
- Pour les funérailles Mme Lilette Magnard (04 77 51 54 26) et Mme Simone Drevet (04 77 51 54 03) sont à votre écoute.
- Cure de Bourg-Argental - 10, Rue du Docteur Moulin tél : 04 77 39 63 40 (télécopie : 04 77 39 72 74)
- Le site Internet du diocèse de Saint-Etienne est à consulter sur le site de la conférence des évêques de France : <http://www.cef.fr/>

LA CONDAMINE

*aujourd'hui
une Maison d'Accueil
Spécialisée...
...demain,
un Foyer installé
aux Grands Champs.
St-Julien-Molin-Molette possède
deux établissements sanitaires et
médico-sociaux : la Maison de
retraite du Ternay et la Maison
d'accueil spécialisée La
Condamine.*

La prise en compte du handicap à St-Julien-Molin-Molette

La Condamine, c'est une longue histoire à St-Julien-Molin-Molette. Depuis de très nombreuses années, Monsieur et Madame DUSSUC accueillent des enfants dans leur grande maison de La Condamine.

Accueil d'enfants pendant les vacances puis d'enfants présentant des difficultés et l'évolution, petit à petit, vers la constitution d'un établissement médico-social pour des enfants handicapés, en 1980 puis d'un établissement pour adultes en 1985.

La prise en compte du handicap a beaucoup évolué depuis quelques années, dans notre pays. Autrefois, il fallait cacher l'enfant handicapé derrière de grands murs. Il était le fruit de mille maux et de quelques péchés ou mauvaises actions.

La science et la connaissance ont fait des progrès et on connaît mieux aujourd'hui les conséquences d'une mauvaise oxygénation des cellules de notre cerveau : accouchement difficile, convulsions chez le petit enfant, traumatismes divers du nourrisson. On avance sur le chemin de la connaissance des transmissions génétiques ; comment un défaut dans la structuration des chromosomes peut-il traverser les générations ? Parfois sur plusieurs décennies.

Moment dramatique où la jeune maman et le jeune papa apprennent, comprennent, que leur bébé ne sera pas comme les autres et devra vivre dans une société mal adaptée pour lui et pour sa dépendance.

Et puis, il y a le handicap de la vie, comme on l'appelle ; celui qui vous surprend au détour d'un virage, d'un accident du travail, lors de la pratique de votre sport favori ou après un accident vasculaire cérébral.

La connaissance du handicap a changé, sa prise en charge aussi. La peur et la compassion d'autrefois ont fait place à un accompagnement plus technique et plus humain dans lequel les difficultés sont prises en compte : acquisition de connaissances, rééducation des fonctions physiques et intellectuelles, techniques d'alimentation chez celui qui ne peut boire ou manger seul, soins médicaux nécessités par l'épilepsie, l'infirmité motrice cérébrale, les cérébrolésions.

Un centre comme la Condamine est

aussi un lieu de vie dans lequel des adultes polyhandicapés, c'est-à-dire présentant plusieurs handicaps, vont vivre dans des conditions les plus normales possibles avec tout ce que peut attendre un adulte de 20, 30, ou 50 ans.

De grands projets à la Condamine...

La Maison d'accueil spécialisée La Condamine doit s'adapter au fait que les locaux actuels ne sont plus adaptés à une prise en charge d'adultes et qu'ils ne sont pas conformes aux normes de sécurité.

Un grand projet va conduire à la construction d'un nouvel établissement associé à l'augmentation des places disponibles.

Compte tenu de l'importance de cet enjeu pour la vie du canton, l'association gestionnaire a demandé à passer le relais à la Communauté de communes de la Dédôme qui crée pour cela un établissement intercommunal. Le même statut juridique que la Maison de retraite de St-Julien-Molin-Molette mais rattaché à la Communauté de Communes.

Un enjeu économique d'importance...

1997 - Modifications profondes dans l'association gestionnaire et modification du bureau.

Budget annuel de fonctionnement : 3 800 000 F pour 21 lits.

16 postes occupés par 20 employés.

Financement par l'assurance maladie.

1998 et 1999 - Restructuration complète de l'établissement et adaptation de son fonctionnement.

Budget annuel de fonctionnement : 7 500 000 F pour 21 lits.

25 postes occupés par 37 employés.

Financement par l'assurance maladie.

2000 - Projet de construction d'un nouvel établissement.

2001 - Étude et lancement de l'opération. Transformation juridique de l'établissement médico-social.

2002 - Ouverture d'un nouvel établissement aux Grands Champs.

Prévisions : Budget annuel de fonctionnement environ 9 millions de F.

30 places avec une possibilité d'évolution vers 40 places.

30 postes occupés par 45 à 50 employés.

Financement conjoint Conseil général (60%) - Assurance maladie (40%).

Les acteurs de ce vaste projet

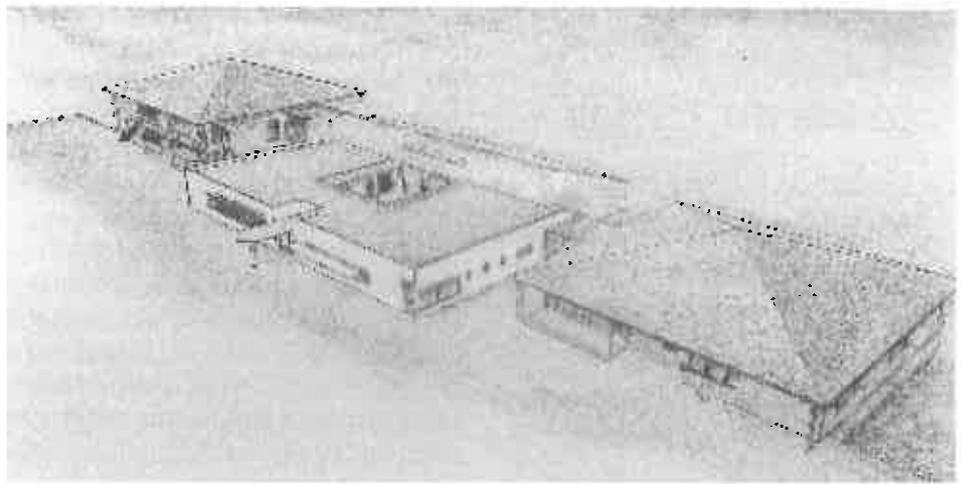
Toute une équipe travaille depuis 1997 sur ce projet, présidée par Pierre SCHMELZLE, avec le Docteur Pierre JACQUES, Jacques CHOMETTE, Hervé TROUILLET, Michel XAVIER, Gérard MOUTOT, Josette OSTERNAUD, Auguste COMBE, et le personnel de l'établissement.

L'Association s'est fait aider par Yves TENTORINI, Directeur d'établissement médico-social formé à l'École Nationale de la Santé Publique à Rennes et qui dirige un autre établissement similaire sur St Chamond.

Le projet est travaillé en concertation avec l'ensemble du Canton, la Direction départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, la Direction de la protection sociale du Conseil Général. Le projet est aussi coordonné avec St Sauveur en Rue et M. TENTORINI et son collègue du Rosier Blanc se rencontrent souvent.

Le futur « Foyer des Grands Champs »

Le permis de construire sera déposé en mai 2001. Le bâtiment se présente avec une partie centrale qui regroupe les services administratifs, les services hôteliers, les services de soins et de rééducation autour d'un vaste patio qui donnera beaucoup de lumière et d'es-



Perspective du projet ▲

pace à cette réalisation moderne.

De part et d'autre de ce bâtiment, deux autres constructions accueilleront les hébergements qui sont voulus très fonctionnels et chaleureux. Des chambres individuelles avec cabinet de toilette et des installations adaptées à la dépendance.

Le bâtiment sera construit par l'OPAC de St Chamond pour le compte de l'établissement public intercommunal. Les architectes sont M. BECHETOILLE et M. DHENNIN d'Annonay.

Dès le début de l'automne 2001, nous devrions voir de l'animation sur un terrain appartenant à la Communauté de Communes, en sortant de St-Julien vers Annonay en face des établissements ODOUARD.

PIERRE SCHMELZLE
YVES TENTORINI

Le nouvel établissement ouvrira ses portes fin 2002 après 14 mois de travaux.

L'école publique de St-Julien-Molin-Molette accueille 92 élèves. L'effectif continue donc sa croissance, en particulier celui de la maternelle puisqu'il représente un tiers des enfants scolarisés.

Elle accueille ainsi depuis septembre une nouvelle directrice, Mme Nadège Baral, qui succède à M. J.-J. Gaubert.

Autour de l'enseignement, assuré dans nos 4 classes par 5 instituteurs, gravitent des activités contribuant au développement et à la socialisation de l'enfant :

- une bibliothèque toute neuve et informatisée,
- un matériel informatique pour chaque

- classe de primaire, avec accès à Internet
- des rencontres sportives USEP avec les villages voisins, des sorties de ski de fond (quand il y a de la neige !),
- un intervenant en musique,
- des spectacles adaptés à chaque classe,
- des projets pédagogiques axés sur l'environnement et l'écrit : une étude de l'environnement est menée au travers de la découverte de L'Île du Beurre, de la forêt et guidée par l'intervention d'animateurs spécialisés.

Un projet littéraire emmène les enfants sur un « sentier littéraire » ou « sentier de l'imaginaire ». Les enfants apprennent à produire un texte, des intervenants extérieurs venant étayer ce projet.

Ce bilan ne peut se faire sans remerciements, d'abord au Sou des Ecoles qui finance sorties, arbre de Noël, etc., et organise des festivités. Merci aux parents qui participent généreusement à la vie de l'école (accompagnement de sortie, de manifestations). Et enfin merci aux bénévoles de la bibliothèque dont la plupart sont des grands-mères (au sens propre du terme) donnant de leur temps.

En conclusion, il est heureux de constater combien l'école s'intègre au village et le village s'implique dans l'école.

J.-M. COFFY

Notre École

La Maison de Retraite « Le Val du Ternay »

La Maison de retraite est un établissement public communal. À ce titre, son Conseil d'Administration est présidé par le Maire ou son représentant délégué et comprend également deux conseillers municipaux. La direction est assurée depuis 1996 par Gérard MOUTOT qui dirige également celle de Bourg Argental. Une telle collaboration entre établissements publics voisins devenait indispensable pour une offre de service intelligente tout en préservant la spécificité communale de chacune des deux maisons.

La capacité d'accueil est de 80 lits dont une section de cure médicale de 45 lits. Le taux d'occupation est de 98% environ. Cela signifie que cette offre de service correspond à une demande forte, mais aussi que la qualité de son accueil est reconnue dans notre région.

Le fonctionnement d'un tel établissement nécessite l'équivalent de quarante postes à temps plein ; compte tenu des temps partiels ce sont 47 personnes qui travaillent chez le premier employeur de la commune. Ce titre lui sera bientôt disputé par la MAS La Condamine. Le budget de fonctionnement pour l'exercice 2001 est de 10,60 millions de francs dont 7,16 pour les charges de personnel, c'est dire l'importance de cette implantation dans l'économie locale.

Le bâtiment actuel est le résultat d'opérations d'humanisations successives en 1981 et 1992. Seul le bâtiment d'origine n'a pas fait l'objet de restructuration profonde et les chambres qui s'y trouvent ne correspondent plus aux normes en vigueur. Les 80 lits actuellement en service sont répartis en 50 chambres à 1 lit et 15 chambres à 2 lits. Dans le bâtiment ancien 21 chambres ne possèdent pas de cabinet de toilette et le Conseil d'Administration a décidé de lancer une opération d'humanisation afin de mettre aux normes l'ensemble des chambres de l'établissement. Un appel à candidatures a été effectué et un Jury a retenu un architecte parmi une trentaine de candidats.

Un cahier des charges très précis a été établi par le Directeur en collaboration avec le personnel et l'architecte a

élaboré une première esquisse qui comprend la construction d'un bâtiment neuf sur la propriété Magnard acquise en 1997. Ce bâtiment qui s'étendra sur quatre niveaux accueillera 33 chambres à 1 lit de 20 m² chacune et se situera dans le prolongement du bâtiment actuel. Après transfert des résidents dans ces chambres, l'humanisation des chambres et la réorganisation du vieux bâtiment pourront alors commencer. Une redistribution totale des locaux est envisagée avec un déplacement de l'administration vers le milieu du bâtiment, un agrandissement des salons et salles d'activité et un aménagement maximum de chambres à 1 lit. À l'étage, il est envisagé de déplacer l'infirmier pour des locaux plus spacieux et de créer une salle à manger plus vaste et plus conviviale. Ce projet touchera également les services généraux du sous-sol qui manquent singulièrement de place et qui seront réorganisés.

Ce projet ambitieux a été estimé à 11 millions de francs et bénéficie d'ores et déjà d'une inscription au contrat de Plan Etat Région, d'une subvention de 20 % du Conseil Général. D'autres aides financières ont été sollicitées auprès de la C R A M Rhône Alpes, la Caisse des Dépôts et les caisses de retraites des résidents.

À terme, l'établissement d'un bâtiment parfaitement fonctionnel avec cabinet de toilette dans toutes les chambres, de 63 chambres à 1 lit et 9 chambres à 2 lits.

PIERRE SCHMELZLE
GÉRARD MOUTOT

Portage des repas

Ce service est ouvert aux personnes âgées, mais également aux personnes handicapées, malades ou accidentées de tout âge, domiciliées sur la commune de ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE.

Depuis Août 1999, le portage de repas fonctionne tous les jours, sauf le week-end.

Les repas sont préparés et conservés dans une chaîne froide, par la MAISON DE RETRAITE DE BOURG-ARGENTAL. Conditionnés dans des barquettes, les aliments peuvent être réchauffés au micro-onde, en ayant pris soin de perforer au préalable le film transparent qui les recouvre, ou dans un four traditionnel température 165° maximum.

La première demande doit se faire obligatoirement en MAIRIE.

Le service fonctionne à la demande et vous n'êtes pas dans l'obligation de prendre quotidiennement votre plateau

repas. Il suffit simplement de le signaler l'avant veille (48 heures à l'avance) à l'agent de service Mme Gisèle PINATEL.

La livraison débute vers 11 H 30 suivant un ordre de tournée. Les repas sont remis au domicile de la personne. Ils comprennent un hors-d'œuvre, un plat garni, un fromage et un dessert. Ils vous seront facturés au prix de 40 F.

Pour toutes informations complémentaires, adressez-vous à la MAIRIE DE ST-JULIEN ou si vous ne pouvez pas vous déplacer, la déléguée aux Affaires Sociales se propose de vous rencontrer à votre domicile.

JOSETTE OSTERNAUD

Syndicat d'Initiative

Après de longues années de travail à la tête du Syndicat d'Initiative, **Hubert SAGE** a décidé d'abandonner la présidence. Qu'il soit ici remercié pour tous les efforts accomplis pour rendre notre village plus accueillant et plus animé. Nous lui souhaitons beaucoup de satisfactions dans ses nouvelles activités.

Pour l'avenir, nous voudrions que toutes les personnes qui ont des idées pour l'animation et la promotion touristique de Saint-Julien trouvent dans le SI une structure accueillante qui facilite la réalisation de leurs projets.

Toute personne qui souhaite nous rejoindre peut le faire à l'occasion de chaque réunion (annoncée dans la presse locale). Prochain rendez-vous le 30 mai à 20 h en mairie.

La permanence d'été se tiendra au rez-de-chaussée de la future Maison des Associations (ancienne cure, place de la Bascule). On recrute une personne pour l'accueil tous les week-ends en juillet-août (rens. tél. 04 77 51 56 06).

Le grand marché d'été est prévu le dimanche 2 septembre et tous les coups de main seront bienvenus.

Courrier à :

Syndicat d'Initiative
Mairie de Saint-Julien
42220 St-Julien-Molin-Molette

Cinéma

En juillet 2001, la salle de spectacles ouvrira ses portes. Cette salle toute neuve est de plus équipée d'un projecteur 35 mm et d'un écran de 7 x 4 m (et de fauteuils très confortables !) afin d'y projeter des films dans des conditions dignes d'une véritable salle de cinéma. Sa capacité d'accueil est de 90 places (extensible à 120 places) : venez nombreux !

Une association baptisée **Ciné-Molette** a vu le jour pour assurer le fonctionnement du cinéma, en collaboration avec *le Foyer* de Bourg-Argental qui

s'occupait jusqu'alors de la programmation et des projections à Saint-Julien.

Les séances auront lieu une fois tous les quinze jours, avec à chaque fois un nouveau film. Le prix de la place est de 30 F en plein tarif.

La programmation se veut ouverte et variée, afin de satisfaire le plus grand nombre. « Ciné-Molette » a également pour projet d'organiser des séances destinées aux scolaires.

Vous pouvez d'ores et déjà devenir membre de l'association (adhérent : 10 F, membre bienfaiteur : 100 F).

Ouverture d'un cinéma à Saint-Julien

Contact :

Antoine Baillaud,
2, montée des Fabriques
42220 St-Julien-M/M
Tél. 04 77 51 53 12

Le Sou des écoles

Le Sou des écoles est toujours bien présent à St Julien, pour permettre à la petite centaine d'enfants scolarisés, de participer à de multiples activités sportives et culturelles tout au long de l'année.

Soutenus par notre nouvelle directrice d'école, Mme Nadège Baral, nous avons eu la grande satisfaction de voir 7 nouveaux membres renforcer notre équipe en début de saison. Le Conseil d'Administration compte désormais 24 membres actifs. Un record !

Nous invitons tous les nouveaux parents à venir nous rejoindre.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter : **Viviane Trouillet les lundis au 04 77 51 55 98.**

Prochain rendez-vous : **Samedi 23 juin** pour la fête de l'école.



Venez nombreux et encore merci à tous !

Espace Déôme



L'Espace Déôme, une association qui rayonne sur le canton de Bourg Argental.

L'Espace Déôme est une structure à vocation cantonale, même si un grand nombre d'activités se déroulent sur la commune de Bourg-Argental, chef lieu de canton, cette structure décentralise une partie des ses actions et de ses activités sur les sept autres communes du canton, elle tente de s'adapter et de répondre aux besoins de la population.

En collaboration avec la Municipalité, l'Espace Déôme met en place sur la commune de Saint-Julien-Molin-Molette :

Un centre de Loisirs pour les enfants âgés de 3 à 12 ans.

Tous les étés, durant tout le mois de juillet et les quinze premiers jours du mois d'août, les enfants de la commune sont accueillis dans le cadre d'un centre de Loisirs sans hébergement du lundi au vendredi. C'est dans les locaux de l'école primaire mis à disposition par la Municipalité, qu'une équipe d'animation propose aux enfants de la commune des activités manuelles, sportives et artistiques... Chaque semaine des sorties à la journée et des activités à thème sont programmées.

Des mini-séjours à Saint-Sabin sont également proposés du 11 juillet au 13 juillet pour les 4/6 ans et du 16 juillet au 20 juillet pour les 7/9 ans.

Le centre de Loisirs, c'est aussi un groupe de 21 enfants de 10 à 13 ans qui organise depuis novembre 2000 leur séjour d'été 2001. Vous avez eu l'occasion d'en rencontrer quelques-uns sur le marché. Les Zinzins, c'est ainsi qu'ils s'appellent, veulent financer une partie de leurs activités ; pour cela ils vendent des gâteaux, peignent des tee-shirts qui sont vendus soit sur les marchés soit à la

commande, renseignez-vous, vous verrez ! Ils sont très beaux.

Un Accueil Parents Enfants

Vous souhaitez disposer d'un lieu pour partager du temps et jouer avec votre enfant, rencontrer d'autres parents, échanger sur vos expériences parentales, favoriser les liens entre enfants. Alors venez nous rejoindre, dans ce lieu d'accueil Parents Enfants.

Ce lieu est ouvert à tous les enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents, assistantes maternelles... et gratuit, sans inscription. Il sera ouvert sur la commune un mardi par mois de 14 h à 17 h.

Un secteur jeunes pour les jeunes âgés de 11 à 18 ans :

Le contrat Temps Libre signé en partenariat entre les huit communes du canton et la Caisse d'Allocations Familiales de Saint-Étienne a permis de développer des activités en direction des jeunes. L'animateur jeunes de l'Espace Déôme propose à chaque période de vacances scolaires (Février, Pâques, Été et Toussaint) des activités à dominante sportives et des activités culturelles...

Pendant l'été, des mini-séjours de 5 à 7 jours sont mis en place, c'est l'occasion pour ces jeunes de s'initier à diverses pratiques sportives comme la plongée, le parapente, le canyoning, etc.

Si ces activités sont des temps forts durant les vacances scolaires, l'animateur accompagne aussi des projets émanant des jeunes, par exemple, actuellement un groupe de jeunes travaille à la concrétisation d'un projet humanitaire pour le Sénégal. La démarche de l'animateur consiste à accompagner les jeunes à la réalisation de ce projet.

L'Espace Déôme, c'est aussi des activités hebdomadaires proposées à la population cantonale telle la pratique du judo, de la danse, du yoga le lundi de 16 h 30 à 18 h sur la commune de Saint-Julien-Molin-Molette. Une plaquette de présentation de toutes ces activités sera disponible dans notre commune à partir du mois de septembre. L'Espace Déôme est en capacité de répondre aux demandes des Pirailons dans ce domaine.



Si l'une des activités proposées par l'Espace Déôme vous intéresse, renseignez-vous en téléphonant au :

04 77 39 11 48

ou en vous rendant à l'Espace Déôme, Allée du 8 mai 1945, Bourg-Argental

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

*du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.*

ILS SONT 25 CAMARADES RÉUNIS autour de leur président Claude Bonnard à avoir réussi un véritable coup de force au cours de l'année 2000. Mais le courage ne suffit pas. La municipalité d'alors emmenée par M. Pierre Schmelzle s'impliquait à fond dans cet incroyable pari et délégua son adjoint Pierre Bonnard auprès des responsables de notre phalange. Les commerçants, artisans, industriels de Saint-Julien et de toute la région intervenaient financièrement dans l'élaboration de cette fête. Le ton était donné, les musiciens se réunissaient régulièrement à partir de septembre 1999 afin que tout soit prêt au jour *J*. En fait de jour *J*, ce sont 72 heures de musique qui ont rythmé la vie du village durant ce 45^{ème} anniversaire de l'Union musicale.

Le vendredi 5 mai au matin, les premières guirlandes aux couleurs de Saint-Julien faisaient leur apparition aux fenêtres. En soirée, sous le chapiteau affrété par la municipalité c'était notre batterie-fanfare qui avait l'honneur d'ouvrir ce festival par un concert dirigé par Laurent Moucheroud devant une bonne partie de la population locale.

Le 6 mai, place aux invités et au repas. Tout d'abord le grand gala de danse de l'école Nicole Bourguignon et le somptueux concert de la batterie-fanfare *La Gessienne*, titulaire de 5 titres de championne de France.

Le dimanche 7 mai une émotion intense régnait sur la place de la Mairie pour la célébration de l'anniversaire de la capitulation de l'Allemagne. De très nombreuses personnalités étaient présentes à cette cérémonie. Les sonneries de *La Gessienne*, « le Chant des partisans », « la Marseillaise » interprétés par la fanfare de Chavanay, ainsi que « l'Appel aux Morts » furent les points forts de cette commémoration encore jamais vue à Saint-Julien. Puis sous le chapiteau, c'était les allocutions, les remises de médailles, au cours d'un vin d'honneur où se pressait une foule considérable.

L'après-midi c'était la grande parade musicale avec la société musicale de Chavanay, la batterie-fanfare de Satillieu, la batterie-fanfare de Saint Just-Saint Rambert, le Réveil Sablonnais-Serrierois, la batterie-fanfare d'Annonay, la batterie-fanfare des Fifres de Roanne, la société musicale de Maclas, la batterie-fanfare *La Gessienne* qui, par la suite, se succédaient sur le podium pour des inter-

prétations de qualité.

En soirée, nouvelles remises de médailles et un bal populaire pour conclure ce festival musical historique.

En février dernier au cours d'une soirée au Cercle c'était enfin l'apothéose de cette fête avec l'accueil des sponsors et la remise de médailles aux doyens de l'Union musicale MM Joannès Sage et Marcel Sabot.



Cette fête musicale qui s'est déroulée grâce à la collaboration de toute la population est bien le reflet de l'esprit festif qui anime tous les Piraillons. Pendant 72 heures, l'amitié a été reine à Saint-Julien, puissions-nous à l'avenir conserver cette vertu qui a permis à tout un village de vivre dans la joie, la gaité et la fraternité et c'est dans ce sens seulement que l'Union musicale aura marqué de son empreinte l'année 2000.

Pour terminer, il faut souligner que la batterie-fanfare a besoin de nouveaux éléments pour renforcer ses pupitres, une école de musique fonctionne tous les samedis matins sous la responsabilité de Hervé Ducol. La présence de nouveaux élèves est indispensable à la survie de la société, mais aussi à la reconstruction de nouvelles fêtes comme celle que nous avons vécue les 5, 6 & 7 mai 2000. Alors ne restez pas insensibles et rejoignez-nous. Enfin un dernier mot, merci à tous, ce festival 2000 appartient à tous ceux qui de près ou de loin nous ont apporté leur concours et peut-être à bientôt pour un nouveau festival.

CLAUDE BONNARD

Union Musicale

L'Union musicale a marqué de son empreinte l'année 2000.



Ateliers Liberté

L'Association « Ateliers Liberté » contribue activement à l'éveil et à la formation aux Arts Plastiques dans le

village depuis plusieurs années.

C'est dans le bâtiment de l'ancienne Cure, place de la Bascule que vous pouvez venir, petits et grands, suivre des cours hebdomadaires de dessin et peinture, de sculpture sur bois, d'initiation à l'informatique ; et pendant les vacances scolaires des stages. Interrogez ceux qui viennent, ils vous diront qu'ils sont bien contents !

Notre souci est de donner à chacun l'occasion de développer sa créativité dans une ambiance conviviale.

En juillet 2001, durant la semaine du 14 juillet, nous organisons plusieurs jours de stages et animations diverses.

Renseignez-vous dès maintenant :
tel. 04 77 51 53 23



Club Joie de Vivre

Notre club, au nom de tout ses membres, souhaite la bienvenue à toute personne qui voudrait nous rejoindre pour adhérer à notre groupe loisirs.

Nos activités habituelles se poursuivent durant toute l'année tous les jeudis dans nos locaux situés en rez-de-chaussée de l'immeuble « Le Ternay » :

- séance jeux (cartes et jeux divers de société...) de 14 h 30 à 18 h 00 en salle principale ;
- séance de maintien en forme pour celles qui le désirent de 17 h à 18 h en salle annexe.

En cours d'année, organisation de sortie :

- pour un voyage régional effectué dans la journée avec visite artisanale éventuelle et repas

Avril : - une journée dans l'Ain (parc zoologique, animation cabaret)

Mai : - une après-midi opérette à FEURS

- pour un voyage plus lointain avec séjour comportant plusieurs jours.

Mars : - Maroc, séjour à Marrakech, cité des « Mille et une Nuits » au pied du haut Atlas.

Juin : - Alsace en 5 jours

Le 22 Mars, surprise au Club : une équipe de joyeux personnages déguisés habilement pour un « Carnaval Club » si l'on en juge la photo !

Repas annuel du club prévu le 15 mai à la Salle des Fêtes.

Dernière manifestation de l'année en novembre avec une vente d'articles divers exposés dans notre local au Club durant toute la journée.

Pour l'an 2002, en janvier, séance réservée à l'assemblée générale - cotisations et inscriptions - réunion amicale pour « tirage des Rois » ; en février, concours de belote organisé à la Salle des Fêtes où nous invitons amicalement les participants à venir nombreux.

Par le présent bulletin, nous remercions tous les bénévoles qui se chargent aimablement du fonctionnement du club ainsi que de toutes les manifestations organisées en cours d'année.

LES RESPONSABLES DU CLUB

Petit air de carnaval au club « Joie de vivre »



Depuis plusieurs années déjà, je vous parle de l'ADMR, l'association du service à domicile, dans les colonnes des Bulletins Municipaux précédents, mais plus concrètement vous voyez s'activer sur notre commune nos aides à domicile, encadrées pour tout l'administratif (prise en charge, facturation, planning) par des bénévoles que vous connaissez bien maintenant.

Un petit rappel de notre activité pour cette année 2000 : L'Association intervient sur trois communes : ST-JULIEN, COLOMBIER, GRAIX.

Elle a effectuée en totalité 5810 heures qui se répartissent :

- En mandataire :
2411 heures chez 21 usagers

- Domicile service 42 :
34 heures 2 usagers
- Aides aux Personnes Âgées toutes caisses confondues (CRAM, MSA, JVA, ORGA ou autres) :
3305 heures 54 usagers

Nous avons également deux usagers qui bénéficient de la Télé Assistance FILIEN ; début 2001 nous en avons 4 plus 1 sur COLOMBIER.

Nous sommes toujours prêts à vous rendre service. Notre association aide plus particulièrement les personnes âgées bénéficiant d'une prise en charge d'heures accordée par leur caisse de retraite respective, mais nous intervenons également en service MANDATAIRE : c'est-à-dire que l'utilisateur est employeur de l'aide à domicile, via l'association.

Aide à Domicile en Milieu Rural

Vous n'avez aucune démarche à faire et si vous êtes âgés de 70 ans et plus, vous êtes exonérés des charges patronales de sécurité sociale.

Ce service peut aussi concerner des bénéficiaires plus jeunes mais sans exonération.

Nous vous proposons DOMICILE SERVICE : les bénéficiaires sont des personnes de moins de 70 ans ou ayant des enfants de plus de 3 ans.

Pour plus de renseignement contacter l'ASSOCIATION ADMR DE ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE.

La Présidente JOSETTE OSTERNAUD

« Dis, maman, demain, est-ce que je peux rester au CLSH ?

- Oui, tu es inscrit pour 7 h 20 demain matin avec Magali. Je t'accompagnerai dans la salle de la bibliothèque de l'école. Tu pourras y faire des jeux, des activités ou écouter des histoires... en attendant 8 h 20.

- Est-ce que je pourrai rester à la cantine à midi avec mes copains ?

- Pas aujourd'hui car il faut prévenir Yvette ou Magali deux jours à l'avance et plus, et acheter un ticket en Mairie. Comme je ne les verrai pas, je téléphonerai au 04 77 51 54 79 (au Centre de Loisirs). Il y a une permanence les vendredis de 16 h 30 à 18 h pour les inscriptions, au Centre de Loisirs.

- Inscris-moi pour jeudi car il y a un grand jeu. Sébastien m'a dit que depuis qu'Yvette et Magali ont passé leur BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), il y a un pro-

Centre de Loisirs Sans Hébergement



gramme d'affiché et des activités proposées.

- Ce soir, c'est la maman de Sébastien qui vient te chercher à 16 h 30.

- Oh maman, pourquoi je ne peux pas rester avec Yvette et les copains au Centre de Loisirs (jusqu'à 18 h), il y a un goûter collectif et des ateliers manuels : jeux, chants, cuisine. »

La Boule du Ternay a organisé ses trois concours officiels : le *Challenge Morel*, le *Challenge Villon*, la *Coupe Pichon Julien*. Ces trois concours connurent un très beau succès. En concours de sociétaires : le *concours de Pâques*, le *Challenge Georges Jeanine Fanget*, le *Challenge Charles et*

Jean-Charles Gonnet, plus le concours du 1^{er} Mai inter-sociétés qui obtient toujours un vif succès. Ce qui manque le plus à la Boule du Ternay, c'est la jeunesse, mais nous espérons qu'en 2001 quelques jeunes viendront s'initier au sport Boules.

Le Président, JEAN BONNARD

Boule du Ternay

Dynamique pirailonne

Quest-ce que la dynamique pirailonne ?

Depuis le début de l'année, la gymnastique volontaire est devenue une association (loi 1901) indépendante :



« La Dynamique pirailonne ». Nous ne dépendons plus de la Fédération Française d'Éducation et de Gymnastique Volontaire.

Les cours continuent avec la même animatrice : Simone Sauvignet, avec laquelle nous pratiquons aérobic, step, musculation, étirements, relaxation...

Tous ces exercices sont adaptés à l'âge des adhérents qui varie selon les années de 16 à plus de 80 ans. À ce jour, la gym compte 36 inscrits.

Horaire des cours :

Lundi de 10 h à 11 h : gymnastique d'entretien et remise en forme pour tous

Judi de 20 h 30 à 21 h 30 : gymnastique plus dynamique et plus soutenue avec step & aérobic

Pour tous renseignements :
04 777 51 57 02

Sporting Club Pirailon



Président : **M. Granjon Jean-Paul**
1 rue du Mas 42220 St-Julien.M.M
Tel : 04 77 51 52 39

Horaires d'entraînements :

Débutants : à partir de 5 ans jusqu'à 8 ans. Le mercredi matin de 10h à 11h15. Responsable : OIagnier Jean-Michel. Tel : 04 74 87 32 27

Poussins : de 8 ans à 11 ans. Le mardi soir de 18h30 à 19h45. Responsable : Granjon Jean-Paul.
Tel : 04 77 51 52 39

Seniors : à partir de 16 ans. Le jeudi à 19h. Responsable : Franc André. Tel : 04 77 39 64 45

Le Sporting Club Pirailon compte dans ses rangs 50 adhérents répartis en 3 équipes : • 13 débutants et école de Foot • 11 poussins • 20 seniors • 6 dirigeants

Le SCP, en vue de la création d'une équipe de Benjamins, recrute des enfants âgés de 10, 11 ou 12 ans.

Pour cette saison 2000-2001, à signaler l'excellent comportement de ces équipes.

– Pour les débutants : une très bonne assiduité aux entraînements et aux plateaux organisés par le Comité Drôme-Ardèche.

– Pour les poussins : excellente saison puisque pour leur 2^{ème} année à ce niveau, ils ont terminé premiers de leur poule pendant la 1^{ère} phase, et se retrouvent donc dans la plus haute catégorie du Comité. En 2^{ème} phase, opposés aux meilleures équipes du Comité, ils se comportent très bien et se situent en milieu de Tableau.

– Les seniors, après un début de saison difficile, se sont bien repris et figurent eux aussi en milieu de Tableau.

PS : toute personne âgée de 5 à 77 ans et intéressée par le foot est la bienvenue.

Cercle Jeanne d'Arc

Judi 24 Mai 2001
Boule sociétaires
Challenge Tonin Delorme, Quillier,
Bouteyre Januel

Vendredi 3 Août 2001
Pétanque semi nocturne doublette

Lundi 13 Août 2001
Pétanque musique et cercle doublette

Samedi 8 Septembre 2001
Challenge JP Chomérat
Tête à tête Pétanque

Notre association rentre dans sa 12^{ème} année, 15 nouveaux licenciés ont rejoint notre club.

Notre effectif reste stable avec 40 licenciés.

- 3 groupes pour les cours :

Mercredi de 18h à 18h45 : initiation

Lundi et Mercredi de 18h45 à 19h45 : école de karaté

Lundi et Mercredi de 20h à 21h30 : adultes

- Nous faisons partie de la ligue du Lyonnais et du comité départemental de la Loire.

- Notre entraîneur : Eric Richetti, entraîneur depuis 12 ans.

- Prix : Licence annuelle 150 F / adhé-

sion au club annuelle : 100 F / initiation : 30 F par mois / école de karaté et adultes : 60 F par mois.

- Lieu : dans une très belle salle au-dessus de la salle des fêtes.

Quelques règles pour un bon karatéka :

Sans discipline il n'y a pas de karaté.

Sans effort il n'y a pas de karaté.

Sans sincérité il n'y a pas de karaté.

Sans respect il n'y a pas de karaté.

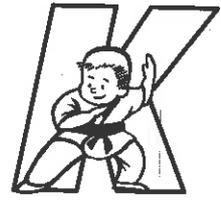
Sans volonté il n'y a pas de karaté.

Sans contrôle et maîtrise des techniques on ne peut progresser.

À bientôt pour la rentrée 2001-2002.

Le Président, ROLAND PLASSON

Karaté Club



Renseignements complémentaires
tél : 04 77 51 57 02

La vie du Club s'organise, à ce jour, autour de 2 activités principales : l'école de tennis et les championnats départementaux par équipe.

L'école de tennis propose aux enfants une heure de cours hebdomadaire durant toute la période scolaire. Elle est assurée par 4 éducateurs bénévoles et regroupe à ce jour plus de 30 enfants. Différentes animations se déroulent également dans le cadre de l'école de tennis :

- le tournoi inter-Pilat qui regroupe chaque année les différentes écoles de tennis de la région.

- la possibilité offerte aux enfants d'assister à des rencontres du Grand Prix de Tennis de Lyon ou du tournoi Challenger 42

- une journée Mini-Tennis en fête, qui regroupe tous les enfants de 4 à 7 ans du département

Le printemps voit également le retour à la compétition avec les championnats de la Loire par équipe. La nouveauté de cette saison est l'engagement d'une équipe féminine, emmenée par Cathy Billaudel et composée de Annabelle SEUX, Mathilde CATINON, Cécile COFFY et Lucie REYNAUD.

L'équipe masculine entamera elle sa 2^{ème} saison avec la ferme intention d'accéder à la division supérieure à l'issue du championnat.

Différents projets sont également à l'étude pour la fin de cette saison ou les saisons prochaines :

- la mise en place de stages durant les périodes de vacances scolaires

- des cours supplémentaires, encadrés par un moniteur diplômé d'état regroupant les meilleurs éléments des différentes écoles de tennis de la région.

- l'organisation d'un tournoi homologué FFT.

Cependant, tous ces projets et la poursuite même de l'activité du club se trouvent menacés par la médiocrité des installations qui sont aujourd'hui à notre disposition. Le court du terrain de camping ne permet pas aujourd'hui la pratique du tennis dans de bonnes conditions aussi bien sportives qu'au niveau de la sécurité. Nous espérons donc pouvoir disposer bientôt de nouvelles installations afin que le tennis à St-Julien puisse prendre son plein essor.

Bon tennis à vous tous et n'hésitez pas à nous rejoindre !

Tennis club pirailon

Le Tennis club pirailon va fêter dans quelques mois son 2^{ème} anniversaire. Avec plus de 40 licenciés, son effectif est en constante augmentation.



Ouverte à tous avec un fonds de plus de 4000 volumes (documentaires, romans, BD) pour adultes et jeunes.

Ouverte tous les **dimanches** sauf fêtes de 9h30 à 11h45, et les **mercredis** : période hivernale : de 15h30 à 16h30 / période estivale : de 17h à 18h.

Les permanences sont assurées par des personnes bénévoles.

Prix de l'abonnement annuel : 50 F par famille - abonnement semestriel : 25 F
Possibilité d'abonnement temporaire pour les estivants.

Les prêts sont gratuits pendant 3 semaines. Passé ce délai, il est demandé une participation de 2 F par semaine et par livre.

L'ÉQUIPE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Bibliothèque municipale

Association des Anciens Prisonniers de guerre

à Marius Beaulaygue...

La section cantonale des Anciens combattants prisonniers de guerre et veuves de Bourg-Argental tient à souligner combien le décès de **Marius Beaulaygue** l'a touchée et attristée.

Nous avons toujours un grand plaisir à le retrouver parmi nous, que ce soit aux réunions de bureau ou à nos repas des 8 Mai et 11 Novembre : il faisait preuve d'humour et de compétence.

Marius était vraiment l'âme de la section de Saint-Julien Molin Molette. Il connaissait merveilleusement bien chacun des membres, car il savait non

seulement écouter, mais aussi partager peines et joies.

Un grand sens de la véritable amitié lui interdisait toute polémique sur le plan politique, culturel ou religieux. Très nombreux sont les témoignages recueillis sur cette question.

J'ajouterai enfin que Marius était un homme de parole, estimé de tous... Un véritable porte-drapeau pour nous.

Nous lui garderons un souvenir amical et reconnaissant.

A. SCHRÖEDER

Comité des Anciens d'A.F.N. de Saint-Julien-Molin-Molette



Créé le 16 février 1966, le comité des Anciens d'AFN de St-Julien-Molin-Molette est dirigé depuis février 1978 par son 4^e Président, M. Delorme Maurice. Il comprend à ce jour 42 adhérents dont la majeure partie sont détenteurs de la médaille et de la carte du combattant.

En attendant la reconnaissance officielle de la date du 19 Mars 1962 comme Journée du Souvenir et du recueillement dédié à la mémoire de nos morts.

Nous célébrerons comme chaque année en l'an 2001 le 39^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

En cette nouvelle année, première année du millénaire après la fin d'un siècle ravagé par les guerres, les Anciens Combattants d'Afrique du Nord aspirent à transmettre leur message de paix aux générations nouvelles en poursuivant leur action pour la mise en œuvre du **DEVOIR DE MÉMOIRE**.

Les Amis du Val du Ternay

« Les amis du Val du Ternay » ne chôment pas...

Cette année encore les bénévoles des « Amis du Val du Ternay » ont fait preuve de persévérance et d'ingéniosité pour se rendre disponible auprès des pensionnaires de la maison de retraite.

Ce sont près de vingt personnes qui donnent de leur temps pour accompagner les résidents à la messe le premier et le troisième lundi du mois, pour animer par du bricolage, de la gym, un loto, des jeux de mémoire ou de société, l'après-midi du mardi, et par des chants celui du mercredi. Un vendredi sur deux, un petit groupe de bénévoles aidés par sept ou huit pensionnaires préparent et partagent le repas de midi.

Outre ces activités régulières, il ne faut pas oublier la fête : Noël, Mardi Gras, les anniversaires, le tirage des Rois et la sortie à l'extérieur à l'occasion de la Semaine bleue, d'une journée au restaurant le 3 juillet 2001 et pour certains une escapade à Feurs pour un après-midi « Opérettes » le 11 mai 2001.

Les bénévoles souhaitant fortement

que le village de Saint-Julien vienne à la rencontre des résidents, ont le projet avec l'aide de la direction et du personnel d'une porte ouverte le **SAMEDI 9 JUNI 2001**.

Les membres du bureau composé de :
Jacqueline Lassy : présidente
Odette Sauzéat : vice-présidente
Sylvie Leborgne : trésorière
Josette Dumas : trésorière-adjointe
Colette Farizon : secrétaire
Maté Cagnet : Secrétaire-adjointe

Et tous les bénévoles ont eu motif à se réjouir en voyant leur effectif s'agrandir avec l'arrivée dans l'association de trois nouvelles dames, mais ne cessent pour autant d'espérer la participation de nombreuses autres personnes et pourquoi pas de messieurs ?!

Quelle joie de retrouver à la maison de retraite tous ces grand-pères et grand-mères qui par un sourire, une main tendue, un tendre baiser sur la joue, nous rendent au centuple le peu de temps qu'on leur consacre dans une vie menée à cent à l'heure.

Radio pirailons

2001 sera l'année du décollage pour Radio pirailons. Après les longues démarches pour obtenir une fréquence permanente, nous avons aménagé un studio provisoire et installé les deux émetteurs que le CSA nous a accordés (105.7 et 97 FM). Avec des moyens relativement modérés pour un tel projet, une première grille de programmes a été mise en place (beaucoup de musique et quelques émissions). Nous avons heureusement bénéficié d'aides diverses. Des aides matérielles sous forme de subventions, notamment de la commune et de la communauté de communes ; des moyens propres, acquis par l'organisation de stages (internet et radio) et d'ateliers scolaires. Des soutiens humains ont renforcé le dispositif sous forme de réalisations et d'animations d'émissions. Sans oublier les précieuses prestations techniques pour des enregistrements.

D'ici peu, nous aurons droit à une subvention de fonctionnement du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique dont bénéficient les radios associatives plus anciennes

(certaines ont 20 ans d'existence et plusieurs salariés). Le recrutement d'un emploi-jeune, dès cet été, va permettre de nous montrer plus disponible pour répondre à des attentes non encore satisfaites : plus de présence aux micros, des émissions de service et, dès que possible, un journal quotidien d'informations locales, des animations en direct des fêtes de village ou la couverture de manifestations culturelles et sportives.

Actuellement, la radio tourne grâce à une quinzaine de bénévoles. Il faudrait que nous soyons rapidement une cinquantaine pour se renouveler et entretenir un bon climat de convivialité. Alors, si vous avez un projet d'émission (même si nous n'avez jamais fait de radio), n'hésitez pas à nous en parler. Si vous ne souhaitez pas parler au micro mais que vous ayez un peu de temps à consacrer à la radio vous êtes les bienvenus. Ça n'engage à rien de se rencontrer et de discuter. Enfin, si vous avez des critiques qui permettraient d'améliorer la qualité de notre station n'hésitez pas à les formuler. Merci.



Pour nous contacter :

6, rue de la Modure
42220 Saint-Julien-Molin-Molette
Tél : 0477515745
Fax : 0477515833
Email :
fmpirailons@inforoutes-ardeche.fr
Site :
<http://www.inforoutes-ardeche.fr/fmpirailons>

En ce samedi, ils sont venus cent cinquante à deux cents, de Suisse, de départements lointains de la région et surtout du bassin annonéen, retrouver ceux qui sont restés au pays pour quelques heures de retrouvailles et pour faire la fête.

Dès 11 h, les invités commençaient à converger sur la cité et notamment se rendre à l'espace aux Six Fontaines pour immortaliser sur la pellicule l'événement.

Des plus petits (la cuvée 2000), au doyen Marcel Ragonneau, âgé de 90 ans, tous arboraient des chapeaux différents, originaux et colorés, signes de reconnaissance entre classards.

Vers 13 h, c'était la grande ruée à la Salle des Fêtes où les conscrits et conscrites, conjoints, conjointes prenaient place autour de tables abon-

damment garnies pour une réunion gastronomique soigneusement préparée par le restaurant *Le Silvyann* de Colombier.

À 16 h 30, tout le village se retrouvait dans la rue pour une parade des classes que nous vous présenterons prochainement.

Vers 18 h, après deux heures de défilé, les convives se rassasiaient et reprenaient des forces Salle des Fêtes, afin de terminer très tard dans la nuit cette rencontre inoubliable.

En l'instant d'un week-end, les Pirailons avaient fait table rase de leurs préoccupations pour profiter pleinement de ces instants privilégiés de joie, d'amitié et de convivialité.

CLAUDE BONNARD
Extrait du *Progrès* (29 09 2000)

Les classes en 5 et 0

Depuis un an qu'ils préparaient cette journée, les responsables de chaque classe en « 5 » et « 0 » ont été largement récompensés.

En page suivante,
la photo de groupe !



CENTRE MULTIMEDIA

De SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE

A votre disposition :

Internet Numéris, traitement de texte, tableur, impressions lasers, travail sur Cd-Rom, sauvegarde sur Cd-Rom, création d'e-mails, consultation d'offres d'emplois, photo numérique, création de pages Internet et séances d'initiation sur rendez-vous.

Horaires

Lundi: 17h-21h
Mercredi 14h-21h
Vendredi 14h-21h

Mardi 17h-20h
Jeudi 17h-20h
Samedi 10h-12h et 14h-18h

Tarifs

Internet : 10 francs par tranche d'une ½ heure

Bureautique (traitement de texte, travail sur Cd-Rom...) : 5 F par tranche d'une ½ heure

Impression Noir et blanc : 5 pages gratuites puis 1fr / page

Initiation : 30 francs l'heure (sur rendez-vous)

Demandeurs d'emplois : consultations des offres et impressions de CV gratuites

Carte Internet : 6 heures pour 100 F

Carte Impression Laser Noir et Blanc : 40 impressions pour 30 F

Contact

Emmanuel DELORME
Mairie de Saint-Julien-Molin-Molette, 1^{er} étage
Tél. 04-77-51-52-18



